



CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DENANCY

Intervention d'Eric Freysselinard,
préfet de Meurthe-et-Moselle

Lundi 14 mai 2018

Sécurité publique à Nancy : des résultats significatifs

Sur les 4 premiers mois de l'année 2018, la délinquance enregistrée sur le ressort de la commune de Nancy est en baisse :

- Atteintes aux biens : **-182 faits (-10,6%)** par rapport à la même période en 2017 ;
- Escroqueries et infractions économiques et financières : **-180 faits (-35,6%)**.

Depuis octobre 2017, **20 fonctionnaires de police** sont venus renforcer les rangs des effectifs de la circonscription de Nancy. Cet effort se poursuivra dans les prochains mois.

Parmi ces nouvelles arrivées, **6 fonctionnaires** ont été affectés au bureau de police du Plateau de Haye doublant ainsi les effectifs, avec pour objectif de marquer une présence encore plus forte et régulière de la police aux côtés des habitants de ce quartier.

Le bilan sur la Zone de Sécurité Prioritaire (ZSP) du Plateau de Haye :

- Atteintes aux biens sur la ZSP sont en baisse : **-15 faits, (-12,2%) par rapport à la même période en 2017** ;
- Notamment une diminution des vol de voitures: **-14 faits rescencés (-46,6%)** ;
- L'élucidation des faits est en très nette augmentation **(+201%)** avec **113 faits élucidés** en plus.

La réactivation du GLTD, un outil efficace pour lutter contre la délinquance :

La réactivation du groupe local de traitement de la délinquance (GLTD), en lien avec le procureur de la République et les services de la préfecture, a permis d'obtenir rapidement des résultats dans la lutte contre le trafic de drogue :

70 interpellations au second semestre 2017 et 60 depuis le début de l'année 2018. Parmi ces mis en cause ciblés par le GLTD, 11 ont été condamnés et écroués.

Le déploiement de la police de sécurité du quotidien (PSQ) : une police proche des citoyens :

La PSQ a Nancy se concentre sur plusieurs thématiques ciblées :

- l'usage et le trafic de stupéfiants ;
- les occupations de halls d'immeubles ;
- les rodéos ;
- les regroupements agressifs et alcoolisés sur la voie publique ;
- la vie nocturne.

Dans les mois qui viennent, des groupes miroirs vont être mis en place, au Plateau de Haye, sur la base d'un panel d'habitants représentatif du quartier, pour échanger avec la police.

FERMETÉ POUR LIGNE DE CONDUITE



Débites de boissons : sanctions administratives

Durant l'année 2017 :

- 10 procédures engagées ;
- 7 fermetures effectuées ;
- 3 classements sans suite.

Au 30 avril 2018, les services de la préfecture enregistrent d'ores et déjà :

- 10 procédures engagées ;
- 5 fermetures effectuées ;
- 2 avertissements donnés ;
- 2 procédures en cours.

Les services de la préfecture ont ainsi depuis le début de l'année 2018, atteint les résultats obtenus pour l'année 2017, et poursuivront leurs efforts en ce sens.



Les mesures prises contre la prostitution.

la loi du 13 avril 2016 a transféré une partie de " l'activité commerciale " de la prostitution vers les réseaux sociaux et les sites de rencontre. La Police Nationale a été amenée à s'adapter et à modifier son approche du phénomène.

Au total, en 2017 :

- 19 opérations ont été réalisées ;
- 5 clients ont fait l'objet d'une procédure.

RÉACTIVATION DU GLTD

DÉPLOIEMENT DE LA PSQ

Après une mobilisation exceptionnelle en 2016, la mobilisation des effectifs se poursuit en 2017 :

Fête de la musique 2017 :

- 72 fonctionnaires déployés, soit **+15 % par rapport à 2016**.

Le 14 juillet 2017 :

- 97 fonctionnaires déployés pour les festivités :
- Pour la surveillance et intervention sur les éventuels individus perturbateurs ;
 - Pour la sécurisation des flux de spectateurs à l'arrivée et au départ de la manifestation.

Le Livre sur la Place 2017 :

- 87 fonctionnaires déployés sur les trois jours de la manifestation pour sécuriser les extérieurs du site, soit **+55 % par rapport à 2016** ;
- Inspection du site avant l'ouverture au public par une équipe cynophile spécialisée dans la détection des explosifs ;
- 6 patrouilles quotidiennes de militaires du dispositif Sentinelle dans le centre historique et au niveau de la place Carrière.

Nancy Jazz Pulsation 2017 :

- 13 fonctionnaires déployés pour le festival Nancy Jazz Pulsation 2017.

La Saint-Nicolas 2017 :

- 396 fonctionnaires déployés, soit **+36 % par rapport à 2016** ;
- Visite préalable du ministre d'Etat, ministre de l'intérieur, Gérard Collomb, le 1er décembre 2017.

Renforcement de l'antenne du RAID de Nancy :

Installée à Champigneulle dans les locaux inaugurés par le ministre d'Etat, ministre de l'intérieur, Gérard Collomb, l'antenne du RAID de Nancy, qui comporte 20 membres, a été renforcée par une équipe médicale d'intervention composée de médecins urgentistes en capacité d'intervenir 24 h/24 et 7 jours/7 aux côtés des policiers du RAID. L'implantation de l'antenne RAID à Champigneulle permet, en cas de suspicion d'attaque terroriste ou de faits graves commis à Nancy, une projection très rapide du RAID sur le lieu d'intervention.



Sensibilisation des exploitants des établissements recevant du public.

Les services de l'État ont organisé, le 31 mai 2017, une réunion de sensibilisation au risque terroriste auprès des exploitants des établissements recevant du public de 1ère catégorie ainsi que des établissements touristiques de Nancy.

Cette réunion a permis aux forces de l'ordre de dispenser des conseils relatifs à la sécurisation des établissements mais également aux comportements à adopter en cas d'attaque terroriste.

Cette réunion a abouti à :

- la mise en place d'un dossier d'intervention à destination des exploitants d'établissements recevant du public ;
- l'identification sur le territoire nancéien des différents établissements recevant du public de grande envergure ;
- la mise en oeuvre d'un contact permanent avec les exploitants d'établissement recevant du public.

HAUSSE DES EFFECTIFS MOBILISÉS

SENSIBILISATION ACCRUE

Une combinaison d'outils pour prévenir efficacement toutes les facettes de la radicalisation :

Une veille soutenue des signalements :

La surveillance de la radicalisation repose sur le groupe d'évaluation départemental (GED), composé de l'ensemble des services de la préfecture, de l'agence régionale de santé et de l'administration pénitentiaire. Ce groupe permet une analyse collégiale hebdomadaire des levées de doute et statue sur le devenir des signalements, notamment concernant l'inscription des personnes signalées dans le fichier des signalements pour la prévention et la radicalisation à caractère

terroriste (FSPRT). 126 personnes figurent au FSPRT en Meurthe et Moselle.

Un GED est dédié chaque trimestre à l'administration pénitentiaire, au suivi des signalements des personnes détenues dans le département.

Renforcement de l'accompagnement des jeunes et de leur famille :

- Une cellule de prévention de la radicalisation et d'accompagnement des familles (CPRAF) a été constituée depuis 2015 : elle organise et suit l'accompagnement des personnes susceptibles d'être en voie de radicalisation (non violente) et de leurs familles ;

- Les services de l'État se réunissent toutes les 6 semaines avec le conseil départemental, les autorités judiciaires et les associations ;

- Une équipe pluridisciplinaire mobile de prévention des dérives radicales a été mise en place. Elle facilite la prise en charge du jeune et de sa famille. Elle est missionnée par la cellule de suivi ou le GED et rend compte de son action en cellule de suivi. Elle peut être mobilisée pour assurer une prévention ciblée à destination des collégiens, lycéens ou acteurs de terrain et pour accompagner des projets innovants.

Une offre de formations adaptée :

- Des formations généralistes sont assurées par la préfecture et le parquet à la demande des collectivités, des associations ou des partenaires locaux ;

- Des formations thématiques, financées par le fond interministériel de prévention de la délinquance (FIPD), sont ouvertes à l'ensemble du réseau local ;

- Des formations nationales sont mises en place et financées par le secrétariat général du comité interministériel de prévention de la délinquance et de la radicalisation (CIPDR). En lien avec les services de la préfecture, elles sont proposées aux acteurs locaux.

LES OUTILS DE L'ETAT FACE AU TERRORISME



Les pouvoirs du préfet face au risque terroriste

La loi du 30 octobre 2017 permet au préfet de disposer d'un arsenal juridique supplémentaire pour faire face au risque terroriste.

Le préfet peut :

- établir des périmètres de protection afin d'assurer la sécurité des grands événements ;
- fermer certains lieux de culte pour une durée maximale de six mois, dès lors que, les propos, les idées ou théories qui y sont diffusés ou les activités qui s'y déroulent, incitent à la violence, à la haine ou à la discrimination ou font l'apologie d'actes terroristes ;
- ordonner des visites et saisies à domicile à fin de prévenir le terrorisme, sous contrôle de l'autorité judiciaire.



Le signalement des personnes radicalisées

Les signalements transmis par les acteurs locaux et par la plate-forme nationale (08 00 00 56 96) sont adressés à la boîte fonctionnelle pref-radicalisation@meurthe-et-moselle.gouv.fr. Cette procédure permet une prise en compte immédiate par les services de la préfecture.

PRÉVENTION DE LA RADICALISATION

FORMER LES PARTENAIRES

Fermeté pour garantir la tranquillité, la sécurité et la salubrité publique :

Mise en place de la "Charte de la nuit" :

La "Charte de la nuit" co-construite entre les services de l'État et la ville de Nancy sera signée d'ici septembre 2018. Les exploitants des établissements possédant une licence de débit de boisson ou une licence restaurant, s'engageront à mettre en oeuvre tous les moyens dont ils disposent pour respecter et faire respecter les différents textes législatifs et réglementaires, dans le but de lutter contre l'alcoolisme et les nuisances sonores.

Une coordination PN-PM pour lutter contre les ivresses publiques manifestes (IPM) :

Le 25 juillet 2017, les services de la préfecture et SOS médecins ont signé une convention en vue de traiter les cas d'IPM, dans un cadre médical sécurisé et respectueux des prérogatives de la police nationale. Ce dispositif, d'ores et déjà en place, prévoit la mise à disposition d'un médecin à l'hôtel de police.

Dans ce cadre, la répartition des engagements entre la police nationale et la police municipale ont été revus pour une meilleure efficacité et prise en compte des ivresses publiques manifestes.

Parallèlement, la prévention auprès des étudiants et lycéens va être renforcée.

Améliorer la sécurité des transports en commun :

Une convention signée le 18 mars 2018 entre la Métropole du Grand Nancy et Transdev permet d'améliorer les circuits d'information et les signalements entre l'opérateur et les forces de sécurité intérieure.

Dans ce cadre, un plan d'action a été établi. Il comprend 7 axes majeurs dont notamment :

- des itinéraires et des terminus de lignes modifiés afin que les conducteurs ne soient plus seuls, notamment au Plateau de Haye ;

- la mise en oeuvre d'un nouveau service dont la mission consiste à informer les voyageurs des perturbations sur le réseau Stan. Ainsi les régulateurs seront déchargés des missions d'information voyageurs pour se consacrer aux traitements opérationnels des situations perturbées et notamment en cas d'incivilités ou d'agressions ;

- l'affectation prioritaire des autobus équipés de vidéos embarquées sur les lignes 7, 9 et 10 desservant le Plateau de Haye ;

- l'équipement complémentaire en caméras de vidéo-surveillance aux terminus et arrêts sensibles ;

- la mise en sécurité de la caisse des conducteurs à l'intérieur du bus au terminus.



Le diagnostic local de sécurité réalisé le 2 mars 2017, a permis de cibler et prioriser les besoins en termes de prévention et de sécurité.

La convention précise :

- Les nouvelles préconisations à mettre en oeuvre pour garantir la sécurité des manifestations organisées ;
- Le champ d'intervention des forces de police et les modalités d'interventions complémentaires ;
- La place et le rôle de la police municipale s'agissant de sa participation en matière de prévention de la délinquance, des addictions et de la radicalisation ;
- Les modalités de coopération opérationnelle PM/PN en matière de partage d'informations (infractions routières, atteintes aux biens ou aux personnes, sécurité, salubrité et tranquillité publique).



Vie nocturne: un nouvel arrêté préfectoral en préparation.

Le nouvel arrêté préfectoral, en remplacement de celui du 12 octobre 2009, permettra de mieux prendre en compte les spécificités des boîtes de nuits, la vente à emporter de boissons alcoolisées, les buvettes temporaires et la vente par internet.

MIEUX ENCADRER LA NUIT

SÉCURISER LES TRANSPORTS EN COMMUN

RETROUVEZ TOUTE L'ACTIVITE DES SERVICES DE L'ETAT DANS LE DEPARTEMENT

Sur le portail des services de l'État:
www.meurthe-et-moselle.gouv.fr

Sur notre page Facebook:
[Préfet de Meurthe-et-Moselle](#)

Sur notre fil Twitter:
[@Prefet54](#)

Directeur de la publication: Eric FREYSSELINARD,
préfet de Meurthe-et-Moselle

Conception et réalisation: Service départemental de communication
interministérielle de la préfecture de Meurthe-et-Moselle